

## RAPPORT ANNUEL DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ 2018 DU PROJET DE PORT HOPE – Résumé

Le présent rapport annuel de contrôle de la conformité pour l'année civile 2018 a été préparé conformément aux conditions du Permis WNSL-W1-2310.01/2022 du Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope et à la section 3.2.3 (e.) du *Manuel des conditions de permis* de Port Hope. Il s'agit du rapport sommaire du contrôle annuel de la conformité et du rendement opérationnel.

Le Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope fait partie de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH). L'IRPH est un projet communautaire visant à mettre au point et à appliquer localement une solution sécuritaire de gestion à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité (DRFA) dans les municipalités de Port Hope et de Clarington. L'IRPH a été établie en vertu de l'*Entente pour le nettoyage et la gestion sécuritaire à long terme des déchets faiblement radioactifs situés dans la ville de Port Hope, le canton de Hope et la municipalité de Clarington* (l'« entente en droit »). Cette entente, conclue entre le gouvernement du Canada et les municipalités de Port Hope et de Clarington en vue de gérer les déchets radioactifs de faible activité dans chaque collectivité, est entrée en vigueur le 29 mars 2001. Les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) sont chargés de diriger et d'exécuter l'IRPH conformément à l'entente en droit, aux permis et aux conclusions des évaluations environnementales (EE). Les LNC assument la responsabilité globale de la gestion de l'IRPH au nom d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), une société d'État fédérale.

L'information sur les différents sites fournie dans le présent rapport complète les données du *Rapport annuel de surveillance de la conformité des Laboratoires nucléaires canadiens*, qui fait le point sur 14 domaines de sûreté et de réglementation (DSR) s'appliquant aux LNC. On trouvera ci-dessous un aperçu du rendement des activités réalisées en 2018.

### *Système de gestion*

- Les LNC ont produit tous les rapports obligatoires, conformément à la section 3.2.3 du *Manuel des conditions de permis*.
- Au cours de l'exercice 2018-2019, les LNC ont élaboré un plan à long terme pour réaliser quatre auto-évaluations et une auto-évaluation ciblée sur la mise en œuvre du plan de gestion et de protection de l'environnement, du plan de surveillance environnementale, du plan d'assurance qualité, du plan de radioprotection de l'IRPH et de la stratégie de communication de l'IRPH.

### *Gestion du rendement humain*

- En 2018, nous avons organisé une vaste gamme d'activités de formation obligatoire et d'autres activités de formation ciblée pour que tout le personnel bénéficie d'une formation obligatoire adaptée aux fonctions de chacun.

- Des plans d'apprentissage individuels ont été créés pour chaque employé des LNC et ont fait l'objet d'un suivi et d'un contrôle dans le cadre de réunions sur le rendement tenues régulièrement.

### *Installations et équipement*

- Installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope (IGLTD-PH) : Le bassin de collecte a été modifié en 2018 afin d'accroître sa capacité totale de stockage à 52 000 m<sup>3</sup>. En 2018, des balances ont été installées sur le site afin de pouvoir recevoir des déchets. Le bassin de collecte des eaux usées a été agrandi sur un dénivelé de 121,7 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour atteindre une capacité de 47 000 m<sup>3</sup>. Les déchets se trouvant sur le site ont été retirés de l'empreinte de la cellule 2a et la procédure opératoire normalisée de vérification du nettoyage a été suivie. La construction de la cellule 3 a pris fin en octobre 2018 et des déchets y ont été stockés dès novembre 2018.
- Sites de petite échelle : Le plan de gestion de la poussière visant l'assainissement des sites de petite échelle a été mis en œuvre au monticule de la rue Peter et lors de la série 1 et 2 de travaux d'assainissement de sites de petites échelles.
- *Propriétés historiques* : En 2018, cinq sites historiques extérieurs et huit sites intérieurs ont été décontaminés.
- *Sites de stockage provisoire (SSP)* : L'assainissement des sites de stockage provisoire du quai central et de la rue Pine nord a pris fin en 2018.
- *Secteur riverain* : En 2018, les arbres du ravin de la rue Alexander ont fait l'objet d'une étude visant à déterminer le potentiel d'impact radiologique et d'absorption d'arsenic par les arbres. Des échantillons ont été prélevés et analysés.
- *Sites industriels* : En 2018, le quai central, le parc Lions et l'usine de gazéification du charbon ont fait l'objet d'une évaluation environnementale (phase 1 et début de la phase 2, comprenant des travaux de forage). En raison d'un manque de données, une enquête préliminaire sur les BPC a également été réalisée dans la portion nord de la lagune Chemetron.
- Usine de traitement des eaux usées de Port Hope : Le rapport de mise en service active des zones 1 et 2 de l'usine de traitement des eaux usées de Port Hope a été présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) en février 2018.

### *Analyse de la sûreté*

- Conformément au *Manuel des conditions de permis* le Programme d'analyse de la sûreté ne s'applique pas au Projet de Port Hope.

### *Conception matérielle*

- En 2018, les niveaux d'intervention approuvés ont été mis en œuvre à l'usine de traitement des eaux usées de Port Hope et les rapports trimestriels sur les effluents produits dans le cadre du Projet de Port Hope ont été mis à jour en conséquence.

- Dans un effort en vue d'améliorer l'exploitation de l'installation, les LNC ont fait appel à CRL Design Engineering pour installer un système de contrôle du débit afin de mieux utiliser l'équipement de manutention des solides et de traitement des déchets. Toutes les corrections et mises à jour ont suivi le processus de contrôle des modifications techniques des LNC.

#### *Aptitude fonctionnelle*

- Conformément au *Manuel des conditions de permis*, le Programme d'aptitude fonctionnelle ne s'applique pas au Projet de Port Hope.

#### *Radioprotection*

- Les doses de rayonnement auxquelles sont exposés les travailleurs sont maintenues au niveau le plus faible qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre (principe ALARA) et les doses auxquelles le public est exposé demeurent faibles.
- L'exposition au rayonnement des travailleurs et du public était inférieure à la limite réglementaire.

#### *Santé et sécurité classiques*

- Toutes les activités autorisées continuent d'être menées en toute sécurité.
- En 2018, il n'y a pas eu d'absences pour cause de blessures.
- En 2018, le Comité sur la santé et la sécurité au travail du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques a inspecté l'usine de traitement des eaux usées de Port Hope et fait des constats mineurs. Toutes les recommandations du Comité ont été mises en œuvre en 2018.

#### *Protection de l'environnement*

- Les stratégies de protection de l'environnement et d'atténuation des effets continuent d'être efficaces; les changements par rapport à la base de référence sont minimes et généralement conformes aux prévisions de l'évaluation environnementale (EE). En 2018, nous avons poursuivi les activités de suivi de l'évaluation environnementale et de surveillance opérationnelle et aucun domaine n'a été préoccupant.
- Les résultats de l'échantillonnage de 2018 pour sept puits d'observation de l'installation de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope étaient conformes aux données historiques.
- Trois puits d'observation ont été mis hors service en 2018 dans le cadre des activités relatives à l'installation de gestion à long terme des déchets et il n'est pas prévu de les remplacer.

#### *Gestion des urgences et protection-incendie*

- Il n'y a pas eu d'incident relatif à la sécurité dans le cadre du Projet de Port Hope.

- En 2018, les LNC ont mené un exercice de simulation à l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope. Les LNC, l'entrepreneur, le service d'incendie et de sauvetage de Port Hope et les services d'urgence de Northumberland y ont participé.

#### *Gestion des déchets*

- L'usine de traitement des eaux usées de Port Hope a continué de fonctionner, conformément au *Manuel des conditions de permis*. Aucune limite de rejet n'a été dépassée et l'effluent s'est avéré non toxique.
- Les LNC ont exploité l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope conformément aux paramètres du permis de la CCSN.
- En 2018, quatre plans de gestion des déchets ont vu le jour, conformément au cadre du système de gestion des LNC (le plan de gestion du Programme de récupération d'artéfacts historique; le plan de gestion des DRFA historiques - Projet de Port Hope; le plan de gestion des déchets issus du déclassement de Cameco; le plan de reconfiguration du bâtiment administratif situé au 196, chemin Toronto).

#### *Sécurité*

- Un seul incident de sécurité a perturbé le Projet de Port Hope sur le site de stockage temporaire de la rue Pine. Il a été signalé à la CCSN.

#### *Garanties et non-prolifération*

- L'installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope a reçu 1 622 super sacs de Cameco (site de bilan matière CNWF), conformément au programme de gestion des matières nucléaires et des garanties des LNC.
- L'AIEA a mené des inspections dans le cadre de l'approche des garanties, y compris pour la mise en œuvre et l'entretien de l'équipement de surveillance des garanties de l'AIEA et des visites techniques.

#### *Emballage et transport*

- Le Programme de transport de marchandises dangereuses de l'IRPH a continué à assurer la sécurité du transport et de l'expédition de marchandises dangereuses hors site, conformément à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.
- En 2018, le programme de transport des marchandises dangereuses a été amélioré grâce à l'embauche d'un spécialiste en transport de marchandises dangereuses, dont le rôle comprenait le soutien et la supervision afin de perfectionner les procédés du programme et les mesures du rendement, et pour favoriser la conformité réglementaire des partenaires.

#### *Autres questions d'ordre réglementaire*

- Les activités de consultation publique et de relations avec les parties prenantes ont continué à être menées conformément au Programme d'information publique de l'IRPH.
- Les LNC ont entretenu de bonnes relations avec la collectivité locale et avec les

Premières Nations grâce à ses nombreuses activités de communication et de relations avec les intervenants, conformément au Programme d'information publique de l'IRPH.

- Environ 1 374 personnes ont participé aux activités de l'IRPH, notamment des présentations, visites et événements locaux.
- En 2018, les LNC ont organisé des rencontres en personnes avec 272 propriétaires fonciers afin de discuter du plan d'assainissement et de conception de leurs propriétés respectives.

Les LNC sont résolus à atteindre des normes élevées de sûreté et de sécurité opérationnelles. Les informations et les données présentées dans le rapport permettent de conclure que le site Projet de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope (PH) obtient un rendement sûr et sécuritaire. Des améliorations sont apportées pour optimiser les résultats.